

Image not found or type unknown



Convocation entretien disciplinaire

Par **sophie1005**, le **16/11/2012** à **21:45**

Bonjour,
Ma DRH vient de me transmettre une convocation pour un entretien préalable.
Celui ci est le deuxième en 5 mois, cette dernière n a pas été capable de m'indiquer les faits entraînant une telle convocation. (le premier n'ayant entraîné aucune sanction)
Je souhaite me faire représenter mais les DUP sont soit une collègue qui préférerait me voir quitter la société, soit une personne de la direction.
Je n'ai confiance en aucun autre employé de la société dans laquelle se faire "bien voir par le patron" est plus important.
comment puis je faire?
De plus je commence à me demander pourquoi cet acharnement sur mon travail...
Vous remerciant par avance pour vos réponses attendues avec grande impatience.